

Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Sarthe

RÉCAPITULATIF DU DOSSIER

Autorisation tacite du 26 mars 2012

(sous réserve des délais de recours)

Demandeur :	SAS CONEDIS, représentée par Mme Charlotte DEMARET Siège social : Magasin SUPER U Route du Mans 72240 CONLIE
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	Extension d'un ensemble commercial « SUPER U » d'une surface de vente existante de 2.570 m², demandée de 469 m² et future totale de 3.039 m², situé à CONLIE – Route du Mans
Décision de la C.D.A.C.	ACCORD TACITE FAVORABLE